

## ABONNEMENT.

**Saumur :**  
Un an . . . . . 30 fr.  
Six mois . . . . . 16  
Trois mois . . . . . 8

**Poste :**  
Un an . . . . . 35 fr.  
Six mois . . . . . 18  
Trois mois . . . . . 10

## On s'abonne :

**A SAUMUR,**  
Chez tous les Libraires ;

**A PARIS,**  
Chez MM. RICHARD et C<sup>ie</sup>,  
Passage des Princes.

## POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

## INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.  
Réclames, — . . . . . 30  
Faits divers, — . . . . . 75

## RÉSERVES SONT FAITES :

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

## On s'abonne :

**A SAUMUR,**  
Chez tous les Libraires ;

**A PARIS,**  
Chez MM. NAVAS-LAFFITE et C<sup>ie</sup>,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

18 Février 1873.

## Chronique générale.

On lit dans une correspondance du *Courrier de France*, datée de Versailles, 15 février :

Une proposition relative à la reconstruction de la colonne de la place Vendôme est depuis longtemps déposée. M. le ministre des travaux publics ne désirait nullement que cette proposition revint devant l'Assemblée pour y être discutée.

Il paraît que M. de Fourtou préfère la colonne renversée à la colonne relevée. L'aspect de cette ruine lui sourit et il trouve que la place Vendôme peut bien se passer quelques années encore du monument qui a fait sa célébrité. Ce monument n'est-il pas un hommage à la gloire de nos armes ? Il plaisait à la France, mais il déplaisait à la Prusse.

Puisque la Commune a donné à notre ennemie cette joie de voir tomber la colonne de bronze qui lui rappelait nos victoires passées, pourquoi lui donner le chagrin de la voir se redresser sur sa base ?

Ainsi raisonne M. de Fourtou qui aurait voulu qu'on laissât dans les cartons de la questure la proposition spéciale déposée, depuis plus d'un an, pour le rétablissement immédiat de la colonne de la place Vendôme. Mais l'Assemblée ne partage pas cette indifférence. Elle a décidé la mise à l'ordre du jour de cette proposition.

Il est vrai que ce n'est pas la faute de la gauche, si cette décision a été prise, car elle a été à peu près unanime pour la repousser. Songez donc ! il s'agit de réparer l'un des actes les plus stupides et les plus monstrueux de la Commune. Elle ne pourrait s'y prêter.

Adieu les séances calmes et placides. La proposition Savary va ouvrir la série des débats politiques passionnés, car il s'agit de

toucher à la loi électorale de 1849 qui a toutes les sympathies de la gauche. Puis viendra le rapport de la commission des Trente. Sera-ce la guerre ? Sera-ce la paix ? Les bruits qui circulent à ce sujet sont si contradictoires que, dans le doute, je ferai comme le sage : je m'abstiendrai.

Les dernières séances de l'Assemblée ont été presque exclusivement consacrées aux sucres et à la mélasse. La matière était douce ; néanmoins les discussions ont été très-vives.

M. Pouyer-Quertier a dit qu'il y avait en France, à l'heure qu'il est, 50 millions de kilogrammes de sucre qui n'ont rien payé, qui ne paieront rien, dont le gouvernement ne soupçonne même pas l'existence et qui sont livrés à la consommation sans que le Trésor ait touché un sou.

La commission de la loi électorale a adopté, par 9 voix contre 5, la proposition de M. Guiraud exigeant deux ans de domicile pour les électeurs autres que ceux qui sont nés dans la commune où ils votent.

Un certain nombre de préfets se trouvent en ce moment à Versailles. Ils reçoivent tour à tour une invitation à dîner de M. Thiers, qui paraît attacher beaucoup d'importance aux renseignements apportés par ces fonctionnaires sur la situation des départements.

Tous les renseignements donnés font craindre une prochaine invasion de la province par le radicalisme, et particulièrement des campagnes, où de nombreux émissaires se répandent chaque jour pour exploiter l'ignorance politique des électeurs ruraux.

On nous assure que les préfets engagent le gouvernement à donner des preuves d'énergie.

Des députés influents de la droite, pénétrés de la nécessité de la fusion, ont décidé

qu'ils tenteraient une démarche pressante auprès de M. le comte de Paris pour le déterminer à se rendre à Vienne dans le but d'avoir une entrevue avec M. le comte de Chambord.

Par décision de M. le général commandant l'état de siège, le journal le *Corsaire* est autorisé à reprendre sa publication à partir du 22 février courant.

On lit dans le *Courrier de l'Aude* :

« Dimanche dernier, la population de Saint-Pierre-des-Champs s'est ameutée contre la gendarmerie, qui voulait faire fermer les cafés à l'heure prescrite par la loi.

» M. le maire et l'adjoint, se trouvant à la tête de ce mouvement, la justice s'est transportée sur les lieux et a fait procéder à l'arrestation de sept individus, parmi lesquels se trouvent le maire et l'adjoint, qui ont été écroués la nuit dernière à la prison de Carcassonne. »

En exécution de la loi du 27 juillet 1872, sur le recrutement de l'armée, la garde nationale mobile se trouve supprimée à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1873.

Les hommes de cette garde ayant été renvoyés dans leurs foyers, dès le mois de mars 1871, il n'y a pas de mesure à prendre à leur égard, mais, pour les officiers, le ministre de la guerre a décidé que ceux qui ont été maintenus temporairement doivent être considérés comme ayant cessé leurs fonctions à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1873.

Cette disposition s'applique à tous les grades, y compris celui de chef de bataillon.

A dater de cette époque, les officiers de la garde mobile n'auront donc plus droit à aucune espèce d'indemnités ou de prérogatives afférentes à leurs grades.

Sont exceptés de cette mesure les capitaines-majors qui ont été conservés pour trois

mois, par décret du 30 décembre dernier, et qui continueront à toucher, pendant cette période, les allocations réglementaires.

Il en sera de même des sous-officiers garde-magasins.

Ceux des officiers de la garde mobile qui auront fait preuve d'aptitude au commandement pendant la dernière guerre, pourront, après examen, trouver place, s'il y a lieu, dans les cadres de l'armée territoriale.

Les tirailleurs algériens, plus généralement connus sous le nom de *Turcos*, dorénavant ne seront plus envoyés aux compagnies de discipline pour fait d'inconduite. On a reconnu qu'ils s'y trouvaient, en effet, dans une position difficile. La langue, les mœurs, les coutumes, tout pour eux y était changé.

Il sera créé une section de discipline dans chacun des régiments de tirailleurs algériens. Elle sera commandée par un capitaine ou un lieutenant, suivant le nombre des hommes.

Les disciplinaires seront séparés des autres tirailleurs, et employés à des travaux de route et de terrassement.

## OPINION DES JOURNAUX

SUR LA RÉPUBLIQUE D'ESPAGNE.

Le *Bien public* dit que si l'on veut fonder la République en Espagne ou ailleurs, il faut faire la part de toutes les bonnes volontés et oublier franchement les dissentiments de la veille. » Il ajoute qu'en tous cas, ses vœux accompagnent l'Espagne et ses sympathies lui sont acquises.

L'*Univers* dit que le jeune Amédée abdique, décampe, et la République prend sa place. Il naît une sœur à la République française. L'illustrissime Serrano vient à Madrid pour gouverner cette infante et entre avec M. Thiers dans la famille des sou-

## Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## EUGÉNIE GRANDET

PAR

BALZAC.

(Suite.)

Tout-à-coup, son œil rencontra celui de son père, dont le regard, quelque vague et insouciant qu'il fût, la glaça de terreur.

Le bonhomme et Nanon étaient accouplés par un gros gourdin dont chaque bout reposait sur leur épaule droite et soutenait un câble auquel était attaché un barillet semblable à ceux que le père Grandet s'amusa à faire dans son fournil à ses moments perdus.

— Sainte Vierge, Monsieur, ça pèse-t-il dit à voix basse la Nanon.

— Quel malheur que ce ne soient que des gros sous ! répondit le bonhomme. Prends garde de heurter le chandelier.

Cette scène était éclairée par une seule chandelle placée entre deux barreaux de la rampe.

— Cornoiller, dit Grandet à son garde *in partibus*, as-tu pris tes pistolets ?

— Non, Monsieur, pardé, quoi qu'il y a donc à craindre pour vos gros sous ?...

— Oh ! rien, dit le père Grandet.

— D'ailleurs nous irons vite. Vos fermiers ont choisi pour vous leurs meilleurs chevaux.

— Bien, bien ; tu ne leur as pas dit où j'allais.

— Je ne le savais point.

— Bien, bien ; la voiture est solide ?

— Ça, notre maître ? ha ben ! ça porterait trois mille. Qu'est-ce que ça pèse donc, vos méchants barils ?

— Tiens, dit Nanon, je le savons bien ! Y a ben près de dix-huit cents.

— Veux tu te taire, Nanon ! Tu diras à ma femme que je suis allé à la campagne. Je serai revenu pour dîner. Va bon train, Cornoiller ; il faut être à Angers avant neuf heures.

La voiture partit.

Nanon verrouilla la grande porte, lâcha le chien, se coucha l'épaule toute meurtrie, et personne dans le quartier ne soupçonna ni le départ de Grandet, ni l'objet de son voyage.

La discrétion du bonhomme était complète.

Personne ne voyait jamais un sou dans cette maison pleine d'or.

Ayant appris dans la matinée, par les causeries du port, que l'or avait doublé de prix par suite de nombreux armements entrepris à Nantes, et que des spéculateurs étaient arrivés à Angers pour en acheter, le tonnelier, par un simple emprunt de chevaux fait à ses fermiers, se mit en mesure d'aller y vendre le sien et d'en rapporter en valeurs du receveur général, sur le trésor, la somme nécessaire à l'achat de ses rentes, après l'avoir grossie.

— Mon père s'en va, dit Eugénie qui, du haut de l'escalier, avait tout entendu.

Le silence était rétabli dans la maison, et le lointain roulement de la voiture, qui

cessa par degrés, ne retentissait déjà plus dans Saumur endormi.

En ce moment, Eugénie entendit en son cœur, avant de l'écouter par l'oreille, une plainte qui perça les cloisons et venait de la chambre de son cousin.

Une bande lumineuse, fine autant que le tranchant d'un sabre, passait par la fente de la porte et coupait horizontalement les balustres du vieil escalier.

— Il souffre ! dit-elle en grimpaux deux marches.

Un second gémissement la fit arriver sur le palier de la chambre. La porte était entr'ouverte, elle la poussa.

Charles dormait la tête penchée en dehors du vieux fauteuil. Sa main avait laissé tomber la plume et touchait presque à terre. La respiration saccadée que nécessitait la posture du jeune homme, effraya soudain Eugénie qui entra promptement.

— Il doit être bien fatigué, se dit-elle en regardant une dizaine de lettres cachetées dont elle lut les adresses. A Monsieur Jean Robert, sellier. A Monsieur Buisson, tail-

verains. *Trois qu'on déifie!* disait Béranger, pour se moquer. Mais Béranger ne s'entendait pas aussi bien que les peuples à se moquer de tous les rois, y compris le peuple-roi, plus déifié, plus râlé et plus fouaillé que les autres.

M. Thiers est le Serrano de la France, M. Serrano devient le M. Thiers de l'Espagne... Encore une étoile qui file, encore un petit bourgeois qui arrive. Il arrive, il arrive le petit bourgeois!

Malheureux rois, heureux peuples!... Quant au prince Amédée, il n'y a vraiment pas lieu de le regretter ni de le plaindre. On voit dans le monde moderne tant d'industriels qui font le trône, que l'on est assuré d'en conserver l'espèce, dût-on en perdre quelques-uns tous les ans.

La Liberté est convaincue que l'Espagne « reviendra inévitablement à ses vieilles traditions monarchiques » et proclamera don Alfonso.

Le Français a peu de foi dans l'avenir de la République espagnole qui va se trouver aux prises avec les carlistes, les alphon-sistes, etc., etc. Il n'ose cependant pas « railler ou mépriser une telle situation » qui, suivant lui, est un peu la nôtre, par plus d'un côté.

Le Monde estime que la République sera en Espagne un gouvernement d'occasion, un édifice sans fondement « qui va quelque temps exciter l'enthousiasme de nos républicains de France, et que le premier souffle renversera.

Le même journal voit dans la révolution espagnole le germe de bien des complications particulières et générales. « On commence à dire, poursuit l'organe catholique, que l'Allemagne s'inquiète et pourrait avoir la tentation d'intervenir. Une République en France, une autre en Espagne, une autre qui se prépare en Italie, cela devient dangereux pour les monarchies qui subsistent encore, et M. de Bismark s'aperçoit qu'il est malsain de fomentier la révolution par toute l'Europe. Ainsi, les grandes complications qu'on annonçait pour l'année 1873 commencent à étendre sur toute l'Europe leur sombre réseau. »

L'Avenir national dit que si la République a été proclamée en Espagne, c'est que la monarchie était dans l'impossibilité de vivre.

« Aucune chute royale, dit-il, n'a montré avec plus d'évidence que la monarchie, même avec un honnête homme titulaire, est une institution sans vitalité, sans force. Ce qui vient d'arriver en Espagne arriverait infailliblement en France si les monarchistes parvenaient à rétablir le trône. »

L'Opinion nationale, qui tient à peu près le même langage, exprime le vœu que la Ré-

publique sauve l'Espagne. Elle ajoute qu'elle a confiance « dans l'énergie et la vitalité de cette noble et grande race. »

L'Etat dit que l'Espagne donne à la France « une grande leçon. » Après avoir essayé la monarchie sur toutes les formes, elle arrive à la République; or, la France est, suivant lui, « encore moins monarchique que l'Espagne. »

L'Ordre pense que le roi Amédée est tombé parce qu'il « s'était établi sans l'assentiment libre et loyal de l'Espagne. »

La Presse tire de cette chute deux grands enseignements, le premier qui tient à la politique de bon sens, le second qui s'élève à la hauteur de la philosophie et de l'histoire. Le sort du roi Amédée prouve d'abord que, pour les peuples comme pour les hommes, il ne faut jamais rien tenter d'anormal, d'irrégulier et de disproportionné avec les forces dont on peut user. Ce n'est pas tout de se mettre une couronne sur la tête, il faut pouvoir la porter, et le poids en est bien lourd.

Le Journal de Paris, qui n'avait « jamais douté un instant » du sort d'Amédée, explique sa chute comme il suit :

« C'eût été un miracle qu'un étranger s'implantât dans ce pays qui abhorre l'étranger. »

Quant à la République, le Journal de Paris se réserve « d'apprécier ce qu'elle porte dans ses flancs, » lorsqu'il connaîtra les noms des maîtres de la situation.

La Gazette de France s'attend à voir l'Espagne tomber dans l'anarchie et fait des vœux pour que ce pays « revienne enfin à la véritable monarchie. »

Le Soir met ses lecteurs en garde contre cette idée que la République soit une panacée universelle. Il reproche aux journaux républicains de Paris de laisser trop dans l'ombre un point des affaires d'Espagne, c'est que la péninsule est maintenant dans une période de transition : « elle est sur le chemin qui mène à la monarchie radicale, à la République unitaire ou fédérative. Entre les deux, elle aura bientôt, sans doute, à choisir.

Mais, en attendant, le gouvernement de l'Espagne n'est rien moins que définitif, et s'il plaisait aujourd'hui aux Cortès, qui viennent de se proclamer Assemblée nationale, sous la présidence de M. Martos, de modifier la forme du gouvernement et d'achever leur œuvre, nous croyons, ajoute le Soir, qu'elles n'y rencontreraient pas beaucoup d'obstacles.

La République française applaudit à la composition du nouveau gouvernement espagnol, au point de vue de l'ordre intérieur aussi bien qu'à celui du développement de la prospérité publique.

Le Constitutionnel déclare que pour légitimer la révolution d'Espagne, il faut que le pays soit solennellement consulté.

D'après le Siècle, au contraire, c'est la vertu propre et la supériorité incontestable du gouvernement républicain que, lorsque tous les autres gouvernements sont impossibles, la République se rétablit; les peuples reviennent instinctivement à leur principe et à leur droit. « Les républicains d'Espagne, comme ceux de France, auront de mauvais jours encore à passer sans doute, nous nous y attendons; mais, les uns et les autres, dans leur sphère, doivent rivaliser de patience, de modération, de sagesse, et l'avenir ne peut appartenir qu'à eux. »

Ce journal ne voit de salut pour l'Espagne que dans l'établissement d'une République fédérative.

L'Union dit que les points noirs ne manquent pas dans l'horizon républicain de l'Espagne; mais le plus noir, c'est le fédéralisme, parce qu'il serait l'anarchie et le déchirement. La République fédérale, en novembre 1870, lors du scrutin pour l'élection du duc d'Aoste, obtint soixante voix; c'était un symptôme. Les mouvements du 12 et du 13 février, à Barcelone, ne sont pas sans portée. Ce qui a pu se passer en d'autres villes ne nous est pas connu, le nouveau gouvernement ne télégraphie que ce qui lui convient. Mais la République fédérale est un péril qu'il ne sera pas facile de conjurer.

## Nouvelles extérieures.

ESPAGNE.

Quelques renseignements donnés par le journal l'Assemblée nationale :

« Nous avons eu le mensonge des dépêches officielles du gouvernement d'Amédée; nous avons maintenant le mensonge des dépêches officielles de la République espagnole. Elles répètent, chaque jour, que la tranquillité la plus complète règne à Madrid; or, à la date du 13, d'après les dépêches anglaises, toutes les rues qui entourent le palais législatif étaient occupées par les troupes à pied et à cheval; les plus grandes précautions étaient prises pour ne laisser approcher personne du palais des Cortès. Pourquoi tant de précautions, si tout est tranquille et si la République est si bien accueillie? »

« L'armement des gardes nationales en Espagne produira les mêmes résultats qu'en France, et ne servira qu'à faciliter l'avènement de la Commune. Les repentirs de M.

Jules Favre n'ont donc pu éclairer les républicains de Madrid? »

« On nous communique une lettre de la frontière espagnole qui assure que le 11 on s'était battu dans les rues de Madrid. »

D'autres renseignements dignes de foi nous apprennent que 36 provinces sur 44 ont refusé de reconnaître la République proclamée à Madrid. On ne connaît pas l'opinion des autres.

Tous les capitaines généraux, à l'exception de deux, ont refusé d'entrer en relations avec le gouvernement de la République espagnole. Ils continuent à remplir leurs fonctions et restent complètement indépendants.

On lit dans la Gazette de l'Allemagne du Nord :

« Le premier effet de l'abdication du roi d'Espagne se fera sentir en Amérique. On pense à New-York que l'on pourra maintenant enlever Cuba à l'Espagne. L'honneur de la couronne d'Espagne était étroitement lié à la possession de Cuba et à l'intégrité des colonies espagnoles en général. Ce lien puissant entre l'île et la métropole est rompu, et l'incapacité des partis auxquels l'Espagne va de nouveau être livrée ne sera probablement pas, aux yeux des habitants de Cuba, un titre qui autorise les Espagnols à dominer dans cette île. »

Les journaux anglais pronostiquent fort mal de la République espagnole.

Le Morning-Post dit que « l'essai tendant à considérer la République comme forme permanente du gouvernement sera combattu par 80 0/0 de la population espagnole. »

L'Echo : « La République trouvera, en face d'elle, des difficultés énormes, peut-être insurmontables. »

Le Daily-News : « La seule République qui soit comprise par la masse des républicains espagnols, c'est l'anarchie tempérée par la mitraille. »

Le Daily-Telegraph : « Une République constitutionnelle est une impossibilité en Espagne. »

Le Standard : « Un despotisme intelligent, tel est aujourd'hui l'ancre unique de salut pour l'Espagne. »

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Société pour la

FONDATION D'UNE BIBLIOTHÈQUE POPULAIRE  
A SAUMUR.

Une Société est formée, à Saumur, dans le but de propager l'instruction par tous les moyens possibles.

Elle se propose d'abord la fondation d'une Bibliothèque populaire sur les bases suivantes :

1° Tout livre affectant le caractère de politique, soit politique, soit religieuse, est ri-

leur, etc.

Il a sans doute arrangé toutes ses affaires pour pouvoir bientôt quitter la France, pensa-t-elle.

Ses yeux tombèrent sur deux lettres ouvertes. Ces mots qui en commençaient une : *Ma chère Annette!* lui causèrent un éblouissement.

Son cœur palpita, ses pieds se clouèrent sur le carreau.

Sa chère Annette! il aime, il est aimé! Plus d'espoir! Que lui dit-il?

Ces idées lui traversèrent la tête et le cœur; elle les lisait partout, même sur les carreaux, en traits de flammes.

— Déjà renoncer à lui! Non, je ne lirai pas cette lettre. Je dois m'en aller. Si je la lisais, cependant.

Elle le regarda, lui prit doucement la tête, la posa sur le dos du fauteuil, et Charles se laissa faire comme un enfant qui, même en dormant, connaît encore sa mère, en reçoit, sans s'éveiller, les soins et les baisers.

Comme une mère, Eugénie lui releva sa

main pendante, et, comme une mère, lui baisa doucement les cheveux.

*Chère Annette!* Un démon lui criait ces deux mots aux oreilles.

— Je sais que je fais peut-être mal; mais je lirai sa lettre, dit-elle.

Sa noble probité gronda. Eugénie détourna la tête. Pour la première fois de sa vie, le bien et le mal étaient en présence dans son cœur.

Jusque-là, elle n'avait eu à rougir d'aucune action. La passion, la curiosité l'emportèrent.

A chaque phrase, son cœur se gonfla davantage, et l'ardeur piquante qui anima sa vie pendant cette lecture lui rendit encore plus friands les plaisirs du premier amour.

« MA CHÈRE ANNETTE, rien ne devait nous séparer, si ce n'est le malheur qui m'accable et qu'aucune prudence humaine n'aurait su prévoir. Mon père s'est tué; sa fortune et la mienne sont entièrement perdues.

« Je suis orphelin à un âge où, par la nature de mon éducation, je puis passer

pour un enfant; et je dois néanmoins me relever homme de l'abîme où je suis tombé.

« Je viens d'employer une partie de cette nuit à faire mes calculs. Si je veux quitter la France en honnête homme, et ce n'est pas un doute, je n'ai pas cent francs à moi pour aller tenter le sort aux Indes ou en Amérique.

« Oui, ma pauvre Annette, j'irai chercher la fortune sous les climats les plus meurtriers: sous de tels cieus, elle est sûre et prompt, m'a-t-on dit.

« Quant à rester à Paris, je ne saurais. Ni mon âme ni mon visage ne sont faits à supporter les affronts, la froideur, le dédain qui attendent l'homme ruiné, le fils du failli!

« Bon Dieu! devoir deux millions! J'y serais tué en duel dans la première semaine. Aussi n'y retournerai-je point.

« Ton amour, le plus tendre et le plus dévoué qui jamais ait ennobli le cœur d'un homme, ne saurait m'y attirer.

« Hélas! ma bien-aimée, je n'ai point

assez d'argent pour aller là où tu es, donner, recevoir un dernier baiser, un baiser où je puiserais la force nécessaire à mon entreprise. »

— Pauvre Charles! dit Eugénie en essuyant ses pleurs, j'ai bien fait de lire! J'ai de l'or, je le lui donnerai.

(La suite au prochain numéro.)

VILLE DE MONTREUIL-BELLAY.

Le Mardi-Gras, 25 février, à onze heures,

GRANDE CAVALCADE

Avec le concours de la Musique.

Quête au profit des pauvres.

RETRAITE AUX FLAMBEAUX. — GRAND BAL.

gouvement exclu, quand bien même il serait offert à titre gratuit ;

2° Toute personne, présentant les garanties désirables, aura le droit d'emporter les ouvrages chez elle, pour un temps déterminé ;

3° La cotisation des sociétaires est fixée à 0 fr. 25 c. par mois, soit 3 fr. par an ;

4° La Société reçoit les dons en argent ou en livres qu'on voudra bien lui faire ; — les noms des donateurs sont conservés ;

5° Les livres ne sont acceptés qu'après examen d'un Comité qui sera élu dans la première Assemblée générale.

Un Comité provisoire, composé de :

MM. Courtiller,	président ;
Lemarinier,	vice-président ;
Docteur Besnard,	membre ;
Bodin,	id.
Couet,	id.
Delépine,	id.
Delpech,	id.
Florisson,	id.
Hamelin,	id.
Julienne,	id.
Milon,	id.
Morand,	id.
Touzard,	id.
Vétault,	id.
Zupp,	id.
Docteur Pichon,	trésorier ;
Bordereau,	secrétaire,

Est chargé :

1° De recueillir les adhésions et les cotisations ;

2° De préparer un projet de statuts qui sera soumis à l'acceptation de la première assemblée générale ;

3° De convoquer cette assemblée générale.

Il fait appel au concours désintéressé de toutes les personnes, hommes et femmes, qui croient à l'importance de l'instruction et qui jugent utile de la répandre, quelle que soit d'ailleurs leur manière de voir sur les autres questions.

Les personnes qui désireraient de plus amples renseignements, pourront les prendre, soit chez l'un des membres du Comité, soit à la Bibliothèque de la ville, le mardi, le jeudi et le dimanche, de midi à quatre heures.

Le Secrétaire,

Jules BORDEREAU.

Saumur, le 14 février 1873.

Dimanche, vers une heure du matin, le feu s'est déclaré, à Fontevault, dans un hangar appartenant à M<sup>me</sup> veuve Hudault.

La troupe de ligne, la compagnie de pompiers et la population se sont rendus en toute hâte sur les lieux et ont préservé des bâtiments voisins.

La perte s'élève à 300 francs, couverte par une assurance.

La cause de cet incendie est inconnue ; on suppose cependant qu'un fumeur aurait pu jeter un cigare allumé sur des chaumes longeant la route et communiquant avec le hangar.

Le conflit continue entre la municipalité républicaine d'Angers et M. le préfet de Maine-et-Loire, au sujet du traitement des Frères.

Dans sa séance du 3 février, le conseil municipal, « confirmant les résolutions prises dans ses délibérations antérieures en » ce qui concerne le refus d'inscrire comme » obligatoire au budget un traitement pour » les Frères, a déclaré, à l'unanimité, refuser d'obtempérer à la mise en demeure » qui lui a été notifiée par le préfet. »

Les examens pour les bourses nationales, départementales et communales des lycées et collèges, et du Prytanée militaire, qui devaient avoir lieu le 13 mars, sont reportés au jeudi 24 avril prochain.

Nous apprenons qu'un récent arrêté ministériel vient d'admettre l'espèce chevaline dans les concours régionaux, avec une subvention de 4,000 fr. dans chacun d'eux.

On lit dans l'Union libérale :

Les deux régiments d'artillerie qui doivent tenir garnison à Tours sont déjà désignés, nous dit notre correspondant.

Ce sont deux régiments nouveaux qui prendront les numéros 31 et 32.

Le même journal dit qu'à l'occasion du concours régional qui aura lieu à Tours au mois de mai, un festival avec concours de musiques et d'orchestres occupera les journées des 4 et 5 de ce mois.

Ces fêtes musicales sont une bonne fortune pour le chef-lieu d'Indre-et-Loire, d'abord en ce qu'elles auront l'attrait de la nouveauté, car aucun concours semblable n'a encore eu lieu à Tours, et ensuite parce qu'un grand nombre de sociétés de France, nous en sommes sûrs, se feront un plaisir de profiter de la circonstance qui leur est offerte pour visiter notre belle Touraine.

C'est à M. Cortequisse, chef de musique des sapeurs-pompiers et directeur de l'orphéon de Tours, que la mission d'organiser cette fête a été confiée.

L'ÉCOLE DU SOLDAT AU COLLÈGE.

L'Avenir militaire annonce que la société du tir de Paris vient d'organiser aux Champs-Élysées, avec l'autorisation du gouvernement, des exercices de tir pour les lycéens. Le dimanche est le jour choisi pour ce genre de luttes.

On paraît décidé à s'occuper sérieusement du maniement d'armes dans les lycées ; dans ce but, on a adopté un fusil spécial dit scolaire. Ces armes sont de grandeur variable, selon les âges ; les unes sont à cartouches, les autres lancent un projectile spécial à l'aide d'une amorce. C'est le modèle (réduction d'un sixième du chassepot réglementaire) qui a été adopté par le ministre de la guerre pour le 3<sup>e</sup> bataillon du Prytanée de la Flèche.

Le même fusil, première grandeur, à cartouche et à portée de 100 mètres, a été désigné pour l'usage des lycées par le ministre de l'instruction publique, sur les conclusions d'une commission militaire.

Le Travailleur signale un relevé fait sur les registres de la mairie d'Angers pendant l'année 1872.

A l'occasion des mariages célébrés à la mairie d'Angers pendant le cours de l'année 1872, 4,337 personnes ont été invitées à signer sur les registres de la municipalité. Dans ce nombre il faut comprendre les époux, les pères et mères, et les témoins.

Or on n'en a trouvé que 3,298 capables de mettre leur nom ; 1,039 ont déclaré ne savoir signer. Sur les 3,298 signataires, on a compté 2,734 hommes et 564 femmes ; sur les 1,039 ignorants, il y a 608 femmes et 431 hommes.

« On remarquera, ajoute finement le Travailleur, une certaine disproportion dans ces chiffres. Elle s'explique par ce fait que les témoins sont des hommes, et en outre par cet autre que, dans bien des cas, les conjoints prennent pour témoins des employés de la mairie. »

Le tribunal civil du Mans vient de condamner M. Rubillard, en sa qualité de maire de cette ville, à payer à M. Achille, dit Triger, libraire, une somme de 6,495 fr. 34 c., avec les intérêts de droit.

Le motif de cet arrêt remonte à l'invasion allemande. En vertu d'une réquisition de l'autorité municipale, ce libraire fut contraint, le 18 janvier 1871, de livrer à l'armée prussienne 4,642 cartes géométriques des cantons de la Sarthe.

Les bouchers de Nantes s'approvisionnent maintenant à Paris.

Nous apprenons qu'il est arrivé vendredi, à Nantes, un premier convoi de 250 moutons, achetés à la Villette.

On lit dans l'Indépendance de l'Ouest :

« Si le Phare de la Loire n'a pas pris le Pirée pour un homme, il a fait hier quelque chose d'analogue : il a pris une ville pour une femme en annonçant que la « reine Victoria » avait adhéré à la République espagnole. »

Un malheureux enfant, qui jouait près de son père, est tombé dans le lavoir de la Vergne, commune d'Azay-sur-Thouet (Deux-Sèvres). Retiré presque aussitôt, il donnait des signes de vie. Une personne qui survint conseilla de suspendre l'enfant par les pieds : ce qui fut fait.

L'opération parut donner de si bons résultats qu'on la recommença. Puis on porta

la victime chez elle et on l'exposa devant un feu de cheminée. Cette fois, l'asphyxie finit par accomplir son œuvre, et le pauvre enfant rendit le dernier soupir.

Qu'on se garde bien, en pareille circonstance, de suspendre un noyé la tête en bas : on ne fait qu'aggraver le mal et rendre la mort plus prompte et plus certaine.

On lit dans le Journal d'Indre-et-Loire :

En se promenant sur le champ de manœuvres du Menneton, des jeunes gens remarquèrent presque à l'appui de la levée et à cent cinquante mètres environ de la bonde, des ossements humains. Poussant plus loin leurs investigations, ils constatèrent l'existence sur ce point d'une série de sépultures, vingt-cinq ou trente environ, que la dernière crue du Cher a mises à découvert.

Prévenus de cette découverte, nous avons pris quelques informations, et en voici le résultat :

Les tombes du Menneton sont celles de prisonniers espagnols qui, internés à Tours, à la suite de la campagne de 1809, furent décimés par une épidémie de typhus qui exerça de terribles ravages dans notre ville.

Ceux des prisonniers atteints de l'épidémie avaient été réunis, pour être soignés, à l'ambulance du Plessis-les-Tours ; et soit pour éviter le trajet trop long, soit pour échapper aux dangers de l'infection morbide, on les enterra au Menneton, qui formait alors un terrain vague.

Ce sont les sépultures de ces prisonniers que l'on voit en ce moment à découvert. Les travaux de terrassement effectués au Menneton, il y a une vingtaine d'années, avaient considérablement diminué la couche de terre dont elles étaient recouvertes. La dernière inondation a achevé ce que les terrassements avaient commencé.

Nous devons ajouter qu'à la suite de l'inondation du Cher, en 1856, le même fait eut lieu, mais dans des proportions bien autrement grandes : on comptait au moins trois cents corps dont les os blanchis faisaient de la partie du Menneton attenante à la levée un vaste ossuaire.

On lit dans le Courrier de Poitiers :

Vendredi ont eu lieu les obsèques d'un enfant appartenant à une honorable famille de notre ville et mort dans les plus tristes circonstances.

Jeudi dernier, le fils de M. Couillault, carrossier, rue des Vieilles-Bougeries, âgé de quatre ans seulement, jouait sur une galerie entre le premier et le deuxième étage de la maison de son père, au-dessus des ateliers qui ne sont séparés de cette galerie que par un vitrail. Son père étant survenu, l'enfant, pour lui laisser le passage libre, se recula entre les montants du balcon. Malheureusement, dans ce mouvement, il tomba sur le vitrail, puis rebondit sur la balustrade de l'atelier de sellerie qui est au premier étage, et fut enfin précipité au rez-de-chaussée sur une enclume où il se fractura le crâne.

SIMPLE RÉCIT.

Sous ce titre, on lit dans l'Avenir, du Mans :

Après un combat de cinq heures, soutenu par les cinq mille hommes de la brigade Pereira contre des forces triples, Parigné-l'Évêque était pris d'assaut. Le 3<sup>e</sup> corps Prussien faisait irruption en colonnes profondes ; nos troupes, à la fin débandées, se repliaient sur Brette et sur Le Mans.

Le corps ennemi, traversant la route, avait occupé rapidement les maisons, et, tirant de toutes les fenêtres, jetait le désordre dans nos arrière-gardes. L'artillerie fut sauvée, grâce aux héroïques efforts du 39<sup>e</sup> de marche ; mais une mitrailleuse du 10<sup>e</sup> régiment restait sur place, ses chevaux tués, ses servants hors de combat... L'un des artilleurs, resté seul debout, ne put se résoudre à abandonner sa pièce. Il lui était facile de fuir, soit par la route même, soit par une ruelle qui débouchait derrière lui ; mais il était de ces hommes qui ne fuient pas et qui savent mourir.

Armé de son fusil, il s'avança sur la colonne Prussienne qui lui faisait face, s'approcha jusqu'à dix mètres, choisit au premier rang un officier Prussien d'un grade supérieur ; et sans hâte, sans hésitation, le tua raide d'une balle au cou. Puis, toujours immobile, il brandit son arme, attendant son tour...

Vingt carabines s'abaissèrent, il tomba criblé de blessures.

Les Prussiens, ivres de colère, se précipitèrent sur lui, lacèrent ses vêtements, le piétinèrent, rendirent son cadavre méconnaissable.

Puis ils s'emparèrent de son fusil et le brisèrent.

On sut bientôt la cause de cette fureur : l'héroïque artilleur avait bien choisi sa vengeance au moment de mourir ; l'officier supérieur Prussien était un grand seigneur, le baron von Manstein, de Berlin, très-honoré dans son corps d'armée.

Ils reposent aujourd'hui côte à côte, dans la paix silencieuse du tombeau. — Et sur cette pierre du cimetière Français, c'est le nom du Français qui manque. Il ne s'appelle que « l'Inconnu. »

Cet homme a été grand : il n'a voulu ni fuir, ni se rendre, ni mourir sans vengeance ; il a froidement disposé de sa vie, tout seul en face de 45,000 hommes, comme on dépouille un habit de fête ; n'a pas voulu s'en aller sans être utile, et froidement il a emmené avec lui le chef des vainqueurs. Puis, sa besogne faite, il a tendu la poitrine en souriant encore à la France. Rien de plus grand. Et ce sublime suicide n'a pas laissé de nom après lui !

On a porté un homme manquant à la 19<sup>e</sup> batterie du 40<sup>e</sup> d'artillerie ; et dans quelque famille honnête, on s'est habillé de noir en pleurant tout bas. Peut-être même, à cette heure lointaine, une pauvre vieille mère attache-t-elle ses regards sur le sentier, en murmurant, quand elle est seule :

— Le cher disparu reviendra...

Mais l'Inconnu dort à Parigné, héros obscur, soldat digne de cette grande armée Française qui n'a pas dégénéré, et qui aurait vaincu si elle avait eu des chefs dignes d'elle ; qui vaincra, et qui nous vengera, nous, les vaincus d'hier...

À Parigné, on se souvient ; et les tronçons brisés du fusil de l'Inconnu sont conservés par les habitants comme une pieuse relique.

Lundi prochain, 24 février, la troupe du Grand-Théâtre d'Angers jouera à Saumur les ouvrages suivants :

LE CHALET, opéra-comique en un acte, paroles de Scribe, musique d'Adam ;

LA FILLE DU RÉGIMENT, opéra-comique en 2 actes, paroles de Saint-Georges et Bayard, musique de Donizetti.

## Dernières Nouvelles.

On affirme que M. Gambetta serait obligé, par raison de santé, de prendre un congé pour se rendre sous le ciel clément de Nice.

Un danger menacerait-il le département de la Seine ?

Rome, 47 février.

Hier soir le roi a été reçu au théâtre aux acclamations de : Vive le roi d'Italie ! Vive Amédée !

On assure, d'une manière positive, que la commission des corporations religieuses a décidé définitivement l'abolition des maisons générales.

Toutefois les généraux seraient conservés, ils recevraient une allocation en rente et jouiraient d'une partie des couvents qu'ils occupent actuellement.

Madrid, 16 février.

M. José de Olozaga, président du conseil d'Etat, fait publier dans la Correspondencia une note par laquelle il reconnaît avoir rédigé l'acte d'abdication du roi Amédée.

M. E. Quinet a envoyé ses félicitations au gouvernement de la République.

On annonce que le marquis de Bouillé et M. Castelar ont eu une longue conférence ; la reconnaissance de la République par la France est attendue prochainement.

L'envoi de troupes à Malaga est suspendu, la tranquillité étant rétablie dans cette ville.

M. Castelar se propose de démontrer aux puissances étrangères que l'institution de la République en Espagne est due au sentiment national de répugnance pour l'ingérence étrangère.

La République espagnole n'a aucun caractère agressif directement ou indirectement contre aucune puissance étrangère, et elle ne s'immiscera pas dans les affaires des

autres peuples. Un *memorandum* rédigé dans cet ordre d'idées sera envoyé aux puissances.

Les fonds ont monté hier soir à Madrid. On attribue principalement ce mouvement à la déclaration de M. Echegaray que le gouvernement accepte, comme s'il les avait faits lui-même, tous les contrats passés avec la Banque de Paris et la Banque hypothécaire. On explique aussi la hausse par ce fait que de leur côté ces établissements financiers exécutent religieusement toutes les obligations qu'ils avaient contractées avec le trésor espagnol. (Agence Havas.)

Pour les articles non signés: P. GODET.

M. CASAS, professeur de piano, place du Marché-Noir, maison Jagot, à Saumur, donne des leçons de piano et se charge de les accorder aux prix les plus avantageux.

M. DE CONTY, l'auteur populaire des GUIDES-CONTY, vient de faire paraître à sa librairie, 110, rue de Richelieu, à Paris, un petit *Guide pratique des Postes et des Télégraphes*, que nous recommandons d'une manière toute spéciale à nos abonnés.

Ce petit volume, réclamé depuis longtemps par le public, contient non-seulement tous les renseignements sur la Poste et les Télégraphes, mais encore vous initie, au moyen d'une carte et d'une nomenclature alphabétique, à toutes les pertes que la

France a éprouvées dans son territoire, par suite de la guerre 1870-1871.

Pour recevoir ce Guide, envoyer un franc en timbres-poste à la librairie des GUIDES-CONTY, 110, rue de Richelieu, à Paris.

## MUSIQUE

UN NOUVEAU JOURNAL DE MUSIQUE.

Nous signalons aux amateurs de musique, pianistes et chanteurs, une très-heureuse création due à MM. Enoch père et fils, les excellents éditeurs de la collection Litolf, boulevard Saint-Martin, n° 23, à Paris. On sait quelle grande économie la collection Litolf a fait réaliser sur le prix de la musique, jusqu'alors très-élevé, et il n'est personne qui ne possède quelques-uns des spécimens aussi correctement gravés qu'imprimés à bon marché des œuvres des grands maîtres. MM. Enoch ont voulu appliquer ce système à la musique moderne. Sachant combien il est difficile aux amateurs de se procurer de bons morceaux qu'il faut chercher à grand prix au milieu de tant de productions médiocres, ils ont réuni dans deux recueils paraissant tous les mois des morceaux de piano et de chant dus aux meilleurs compositeurs contemporains de tous les pays.

Ce mode de publication remplace avec avantage l'ancien « abonnement », les personnes qui y souscriront recevant chaque mois un choix de morceaux dont elles seront propriétaires, à des conditions plus minimes que celles de l'ancien mode.

Les deux recueils portent le titre de *Monde musical*. L'édition A contient les morceaux pour piano seul; l'édition B, les morceaux pour piano et chant. Le prix de chaque édition est de 3 fr. pour trois mois, 6 fr. pour six mois, 10 fr. pour l'année. Les deux éditions réunies coûtent 18 fr. par an.

Voici le sommaire des deux numéros parus le 1<sup>er</sup> janvier:

### ÉDITION A.

DUPRATO. *Salterello.*  
R. DE VILBAC. *Pompadour. Gavotte.*  
GIBSONE. *Les Bavardes.*  
THOMÉ. *Caprice.*  
MACFARREN. *Canzonetta.*  
RONGÉ. *L'Étoile.*

### ÉDITION B.

ABT. *Songe d'amour.*  
RONGÉ. *Do, do, l'enfant do.*  
FRANCK. *Roses et papillons.*  
METZDORFF. *Solitude.*  
CHESNEAU. *Le Bois joli.*  
SMART. *L'Adieu du marin.*

Les directeurs du *Monde musical* se sont en outre assurés la collaboration de MM. Arditi, Blumenthal, Brisson, Delibes, Dupont, Guiraud, Gevaert, Jungmann, Kücken, Lavignac, Lenepveu, Masset, Philpot, Reyer, Silas, Wekerlin, etc., dont les œuvres seront publiées successivement.

Le *Monde musical* donne de 150 à 180 morceaux par an, pour 18 fr., ce qui met le prix du morceau à 10 centimes.

On peut s'abonner dans nos bureaux, ou chez les marchands de musique et libraires, ou directement chez MM. Enoch père et fils, boulevard Saint-Martin, 23, et rue Meslay, 30, à Paris.

Les abonnements partent des 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre. La première livraison a paru le 1<sup>er</sup> janvier.

Santé à tous rendue sans médecine par la délicate farine de Santé Revalessière Du Barry de Londres.

Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

— Toute maladie cède à la douce Revalessière du Barry.

qui rend santé, énergie, digestion sommeil. Elle guérit, et sans médecine, ni purges, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc.

N° 61 224.

Saint-Romain-des-Illes, 27 novembre.

La Revalessière Du Barry a produit sur moi un effet vraiment extraordinaire. Dieu soit béni; elle m'a guéri de 18 ans de sueurs nocturnes, d'irritation horrible de l'estomac, et d'une mauvaise digestion. Il y a dix-huit ans que je n'ai pas eu un bien-être comme celui que je possède actuellement. J. COMPARET, curé.

Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecine. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalessière qu'on peut manger en tous temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La Revalessière chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 10c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilange, COMMOT, rue St-Jean, GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY ET Co., 26, place Vendôme, Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

## COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 17 FÉVRIER 1875.

Valeurs au comptant.		Dernier cours.		Hausse		Baisse.		Valeurs au comptant.		Dernier cours.		Hausse		Baisse.	
3 % jouissance 1 <sup>er</sup> janv. 71.	55	55	»	10	»	»	»	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	815	»	10	»	»	»	»
4 1/2 % jouiss. 22 septembre.	81	75	»	25	»	»	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	645	»	»	»	2	50	»
4 % jouissance 22 septembre.	»	»	»	»	»	»	»	Crédit Mobilier	426	25	3	75	»	»	»
5 % Emprunt	»	»	»	»	»	»	»	Crédit foncier d'Autriche	970	»	»	»	»	»	»
Emprunt 1872	89	25	»	»	»	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	375	»	»	»	3	75	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	210	»	»	»	»	»	»	Est, jouissance nov.	518	75	»	»	1	45	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	390	»	»	»	»	»	»	Paris-Lyon-Méditerr., j. nov.	875	»	1	25	»	»	»
— 1865, 4 %	443	75	»	»	»	»	»	Midi, jouissance juillet.	580	»	»	»	»	»	»
— 1869, 3 % t. payé.	277	50	1	50	»	»	»	Nord, jouissance juillet.	997	50	»	»	2	50	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	248	50	»	»	»	25	»	Orléans, jouissance octobre.	860	»	»	»	»	»	»
libéré	»	»	»	»	»	»	»	Ouest, jouissance juillet, 65.	320	»	»	»	2	50	»
Banque de France, j. juillet.	4460	»	»	»	»	»	»	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	»	»	»	»	»	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	600	»	1	25	»	»	»	Compagnie parisienne du Gaz.	720	»	»	»	»	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	487	50	»	»	»	»	»	Société Immobilière, j. janv.	79	»	»	»	1	»	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	475	»	»	»	»	»	»								

## GARE DE SAUMUR (Service d'hiver, 11 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.	
3 heures 09 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — — (s'arrête à Angers).	
9 — 02 — — — omnibus.	
1 — 33 — — — soir,	
4 — 13 — — — express.	
7 — 27 — — — omnibus.	

  

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.	
3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.	
8 — 20 — — — omnibus.	
9 — 50 — — — express.	
12 — 38 — — — soir, omnibus.	
4 — 44 — — —	
10 — 30 — — — express-poste.	

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

Etude de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

### VENTE MOBILIÈRE

Le jeudi 20 février 1875, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Henri Plé, commissaire-priseur, au restaurant de M. Perrocheau, rue Beaurepaire, en face la Sous-préfecture, à la vente publique aux enchères de tout le matériel et du mobilier.

Il sera vendu:  
Lits, fauteuils, canapés, divan, chaises garnies, armoires à glaces, guéridons, tapis, belles pendules, candélabres, armes, poliches, étagères de salle à manger, commodes, glaces, quantité de chaises et de tables, grandes nappes, un très-beau service en porcelaine à fleurs, verrerie, cristaux, quantité de couverts en ruolz, un beau fourneau économique, appareils à gaz et quantité d'autres objets.  
Ou paiera comptant, plus 5 0/0.

### A CÉDER DE SUITE UN FONDS DE MODES ET LINGERIE

A Chinon (Indre-et-Loire).  
Très-bonne clientèle et grandes facilités de paiement.  
S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE, pour la campagne, près Saumur, un domestique sachant jardiner, soigner et conduire un cheval.  
S'adresser au bureau du journal.

### A VENDRE D'OCCASION,

DEUX BONS CASIERS, de grandeurs différentes, pouvant convenir à un coiffeur ou à un marchand grainetier.  
S'adresser au bureau du journal.

M<sup>e</sup> MEHOUS, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

**A LOUER**  
Pour la Saint-Jean prochaine,  
**UNE MAISON**  
Sise rue de la Cocasserie.  
S'adresser à M. CHANLOUINEAU.

**FABRIQUE D'ENCRE**  
de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.  
Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.  
M. DÉZÉ, relieur-papetier à Saumur, demande un apprenti.

GRAND SUCCÈS  
**LA VELOUTINE**  
est une poudre de riz spéciale préparée au bismuth,  
par conséquent d'une action salutaire sur la peau.  
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.  
CH. FAY  
Parfumeur, rue de la Paix, 9.

**AUX ASTHMATIQUES**  
Guérison certaine par M. AUBRÉE, médecin-pharmacien, à la Ferté-Vidame (Eure-et-Loir). — Brochure explicative: 40 centimes.  
**Hydropisie, Rétentions d'Urine, Gravelle,**  
Douleurs néphrétiques, prompt guérison par le traitement spécial de M. AUBRÉE. — Prix: 15 francs. (51)

**REVUE**  
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ARCHÉOLOGIQUE  
**DE L'ANJOU**  
Publiée sous les auspices du Conseil général,  
NOUVELLE SÉRIE ILLUSTRÉE,  
Paraît le 15 de chaque mois et forme chaque année deux beaux volumes in-8°  
ABONNEMENT: Un an, 12 fr.  
A la librairie de E. BARASSÉ, rue Saint-Laud, 85, Angers.

**LE DICTIONNAIRE**  
Historique, Géographique et Biographique  
**DE MAINE-ET-LOIRE**  
Par M. Célestin PORT,  
Paraît le 1<sup>er</sup> de chaque mois, par livraisons de 16 pages in-8° à deux colonnes de petit-texte.  
Abonnement: un an, 6 francs. — La livraison: 50 centimes.  
La dix-huitième livraison est sous presse.

Publication de la Librairie HACHETTE et Co, 79, Boulevard Saint-Germain, Paris.  
**DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE**  
PAR  
**M. E. LITTRÉ,**  
de l'Académie française,  
**OUVRAGE ENTièrement TERMINÉ ET PUBLIÉ**  
**EN LIVRAISONS A UN FR.**

L'ouvrage complet formera 110 fascicules à 1 fr. Il paraît un fascicule le Samedi de chaque semaine à partir du 15 février 1875.  
En vente à Saumur, chez M. GRASSET, libraire.

Vient de paraître.  
**DE LA RÉGÉNÉRATION DU PEUPLE FRANÇAIS**  
ET DEUXIÈME ÉDITION  
**DU PETIT LIVRE AUX 100 LOUIS D'OR**  
Par J. PICHERIE-DUNAN,  
Professeur d'économie domestique et d'agriculture;  
Agriculteur praticien;  
Auteur de plusieurs ouvrages subventionnés et récompensés par les conseils généraux des départements de la Bretagne.  
EN VENTE A SAUMUR,  
Rue Royale, n° 1, maison des 100 Louis d'Or,  
ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

**ETUDES DRUIDIQUES**  
ET  
**DPS TEMPS PRIMITIFS ET D'INTUITION**  
DES RACES HUMAINES,  
Nouvelle disposition des Triades du Mystère des Bardes de l'île-de-Bretagne, et observations sur ce monument,  
Par A. C. G.  
Premier Fascicule: 50 centimes.  
(Le second paraîtra prochainement.)  
En vente, à Saumur, chez tous les imprimeurs, libraires et papetiers.  
Saumur, Imprimerie de P. GODET.